Gestionnaire de pensions pour animaux (H/F/X

Animaux - Elevage

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous adorez les animaux de tous types, vous rêveriez d'avoir chiens, chats, lapins, chevaux partout à vos côtés, tel Noé dans son arche ? Faites preuve de flair et lancez-
cette formation de gestionnaire de pensions pour animaux.

Le Gestionnaire et la Gestionnaire de pensions pour animaux sont les propriétaires d'une pension. **Ils hébergent, nourrissent et soignent temporairement des chiens,**
encore des NAC, les nouveaux animaux de compagnie, pendant l'absence de leur maître. Ils se préoccupent de l'hébergement, de l'alimentation et des soins de santé et
des animaux qui leur sont confiés. **Ils veillent à leur bien-être pendant l'absence du propriétaire** en effectuant des activités avec les animaux si nécessaires : promenad
caresses,…

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Gestionnair
pensions pour animaux :

Connaitre les différentes espèces animales : connaître les caractéristiques des différentes espèces animales susceptibles d'être hébergées afin d'adapter le serv
Sélectionner les oiseaux, les petits mammifères de compagnies, les reptiles que vous pouvez accueillir.

Assurer le bien-être et les soins aux animaux : pendant l'absence du maître, vous le remplacez. Vous assurez toutes les missions nécessaires : nourrir les animau toiletter, maintenir leur état de santé général, veiller à leur bonne adaptation dans leur nouveau milieu, prendre les paramètres et prévenir les maladies, assurer et les sorties.

Assurer les bases de l'éducation : analyser les différents comportements des animaux et tenter de leur apprendre les bons comportements s'il y a des lacunes.

Gérer l'activité commerciale : accueillir le client et son animal, le conseiller et lui proposer les formules les mieux adaptées à ses besoins. Assurer le suivi avec le communication sur l'état de l'animal pendant l'absence du maître Gérer les aspects financiers et commerciaux, la communication, la publicité de la pension,…

Gérer les locaux et le matériel : organiser son lieu de travail et ses infrastructures, veiller à l'entretien et au nettoyage du lieu et du matériel afin que les animaux le mieux possible et que les maîtres soient sereins à l'idée de laisser leur animal en pension. Gérer l'occupation des lieux par les différents animaux et les flux liés nourriture ou les déchets. Eviter les nuisances sonores et olfactives.

S'intégrer dans la vie professionnelle : respecter les obligations légales et réglementaires sectorielles tout comme l'éthique et la déontologie. Participer à la vie et associative du secteur, entretenir des relations professionnelles avec les vétérinaires.

Alors si vous souhaitez créer votre club de vacances pour animaux, rendez vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8 cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Un stage d'observation de 40h est obligatoire.

Débouché(s) métier(s)

Créer / reprendre une pension pour animaux

Employé(e) dans une pension pour animaux

Gestionnaire d'un centre d'accueil / refuge

Débouché(s) future(s) formation(s)

Instructeur canin *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/instructeur-canin)*

Eleveur de chiens et de chats *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/eleveur-de-chiens-et-chats)*

Conseiller animalier *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/conseiller-animalier)*

Point(s) fort(s)

Sur le terrain Proche des animaux Contact client

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise, homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le Gestionnaire et la Gestionnaire de pensions pour animaux doivent posséder plusieurs qualités :

Passion : ce métier requiert une passion envers les animaux de tous types puisque vous les côtoyez au quotidien.

Contact avec les animaux : vous êtes susceptibles d'accueillir des animaux de toutes espères, chiens, chats, mais aussi oiseaux, poissons, reptiles,... Vous devez d connaître les caractéristiques et comportements de chaque animal afin de faciliter son adaptation au lieu. Vous serez son seul interlocuteur pendant l'absence d

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, personnel, vétérinaires,...

Présentation et communication : vous devez inspirer la confiance auprès des maîtres d'animaux afin qu'ils vous laissent leurs animaux pendant la durée de leur

Flexibilité : vous faites preuve d'une très grande disponibilité car en cas de besoin, il se peut que vous deviez intervenir pour soigner ou nourrir des animaux à to Votre période d'affluence se situe pendant les vacances.

Rigueur et discipline : vous accueillez des animaux de particuliers, ils vous font confiance. Vous respectez donc toutes les consignes liées au bien-être animal ain l'hygiène.

Programme

1ère année :

V60/5 Sélection et reproduction des animaux (24h)

V60/5 Bien-être et soins aux animaux (26h)

V60/5 Bases de l'éducation (28h)

V60/5 Gestion de l'activité commerciale (20h)

V60/5 Gestion des locaux et du matériel (8h)

V60/5 Intégration dans la vie professionnelle (14h)

V60/5 Présentation des filières de 2ème CE (2h)

2ème année :

V20/6 Sélection et reproduction des animaux (48h)

V20/6 Gestion de l'activité commercial (26h)

V20/6 Bien-être et soins aux animaux (12h)

V20/6 Gestion des locaux et du matériel (26h)

V20/6 Suivi TFE (16h)

V20/6 Intégration dans la vie professionnelle (8h)

V20/6 Visites professionnelles (8h)

V20/6 Stage d'observation (40h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)* ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire p et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 oc

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.